

ATELIERS DE LA BIODIVERSITÉ :

La gestion des dépôts sauvages

Laurent DIREZ – Conseiller communautaire en charge des dépôts sauvages

10 septembre 2021

Stratégie de lutte contre les dépôts sauvages

98% des Français jugent les déchets sauvages inadmissibles

90% se sentent « concernés » dont 45% « très concernés »

62% les estiment responsables de conséquences sur la santé et 87% sur la biodiversité.

Les citoyens estiment que tous les acteurs doivent se mobiliser.



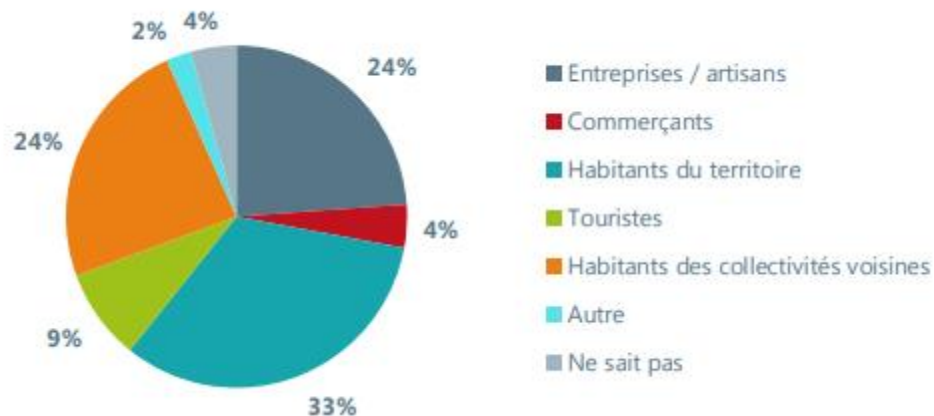
■ Pourquoi jette-t-on?

- Un objet dont il faut se débarrasser
- Un objet sans valeur
- Un objet sale

■ Comment s'autorise-t-on à jeter?

- L'éloignement
- Le degré de propreté ou saleté initiale
- Des lieux sans contrôle, l'absence de risque de sanction

■ Qui jette ?



Pour lutter efficacement contre les phénomènes de dépôt sauvage, il convient de mettre en œuvre une démarche globale la mobilisation de tous les acteurs :

Un environnement favorable

- Action du Ministère de la transition écologiques
- Plan propreté de la Région Ile de France
- Une sollicitation importante des citoyens

Des forces en présence déjà en place.

- Les services de Marne et Gondoire (Services techniques, Brigade rurale , Service informatique, Direction de l'Environnement
- Le SIETREM

Sensibiliser, informer, former

Prévenir / Dissuader

Intervenir

Suivre

- Informer par des panneaux signalétiques
- Poursuivre la sensibilisation et l'information auprès des citoyens
- Partager et former auprès de référents communaux (élus ou agents)
- Tester la mise en évidence des dépôts
- Edition d'un guide de gestion des DS avec fiches actions



- Aménager les lieux de dépôts sauvages : barrières, plantations, enrochement, etc.
- Mise en place de camera réelles/factices et pièges photos
- Réglementer l'accès de certaines routes à certains type de véhicules
- Développer le compostage et le broyage
- Etudier les risques de dépôts des futurs aménagements



- Signaler
- Constater le dépôt et identifier les auteurs si possible
- Prendre en charge ou déléguer
- Définir un délais d'intervention
- Informer de la prise en charge et du délais d'intervention
- Suivre jusqu'à l'enlèvement du dépôt
- Enlever ou faire enlever
- Sanctionner ou engager une procédure si possible



Création de la brigade rurale

- **Composition : 4 agents assermentés**
- **Niveau d'intervention : voiries intercommunautaires, espaces naturels et aide aux communes lors d'évènements exceptionnels**



Intervention de terrain pour recensement des dépôts sauvages :

- **Constat du dépôt via l'application « dépôts sauvages » et transmission de l'information aux services techniques pour effectuer l'enlèvement si sur les voiries intercommunautaires**
- **Recensement des éléments d'identification de l'auteur présents sur le site du dépôt. Dans le cas échéant, réalisation d'un PV**

Pour information, les procédures administratives n'aboutissent pas forcément compte tenu de la multitudes de plaintes similaires aux instances judiciaires.

Suivi terrain de la brigade rurale :

- **Identification des contrevenants sur les espaces naturels (code de l'environnement, code de la route, etc...)**
- **Identification des sites susceptibles de devenir des lieux de dépôts sauvages sur le territoire**

En cas de dépôt :

- **Suivi des procédures engagées lors de l'identification d'un plaignant**
- **Suivi des relevés photographiques des pièges mis en place dans le cadre de la stratégie « Marne et Gondoire » sur les dépôts sauvages**
- **Relai terrain avec les opérateurs du Centre de Supervision Urbaine Intercommunal**

- Application interne de localisation et d'évaluation des dépôts
- Suivi des dépôts : qualité, quantité, délais, intervenants, résultats, coût
- Evaluer les dépôts et les actions est une nécessité pour les actions futures

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Plus d'info sur
www.marneetgondaire.fr

Services Techniques et
Direction de
l'Environnement

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire
1 rue de l'Étang • 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN

 Marne et Gondoire Agglo

ARTS & LETTRES | ENVIRONNEMENT | TOURISME | TERRITOIRE | HABITAT | SÉCURITÉ & PRÉVENTION | ACTION SOCIALE